



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
NOUVELLE-CALÉDONIE

COMPTE RENDU

Réunion de Comité Directeur du 4 décembre 2019
Maison des Sports, salle R11 - CTOS

La réunion commence à 19h30.

Membres du Comité présents :

Jean-Luc BADDA de PODASALVA
Renaud DEJEAN
Vincent FARDEAU
Valérie GENTIEN

Céline LASBLEIZ
Jean François MEYER
Sarah PELLETIER
Dominique ROESNER

Membres du Comité absents, excusés :

Bruno D'ARCANGELO (procuration Renaud Dejean)
Jean Michel CARRE (procuration Vincent Fardeau)
Odile KOMORNICKI (CEPN) (procuration Dominique Roesner)

Invitée présente :

Marie Pierre CHAVANEL

Ordre du jour :

- Prévisions 2020
- Calendrier 2020
- Date d'AGO
- Bilan semaine du cheval 2019
- Déplacement en Nouvelle Zélande
- Journée promotion "tous à cheval"
- Proposition du groupe de travail SF de l'UPRA

PREAMBULE

Le président explique l'invitation de Mme CHAVANEL par le fait de sa fonction de présidente de la commission administration générale et administration et chargée notamment de la rédaction des comptes rendus de réunions de comité.

Il rappelle toutefois qu'il est dans ses prérogatives d'inviter les personnes de son choix.

Si sur le plan économique beaucoup de secteurs sont en baisse d'activité, le sport n'est pas épargné et l'équitation non plus. A noter que le CRENC ne peut pas à lui seul redynamiser l'équitation.

1. le poste de Conseiller Technique d'Équitation

- Suite à une demande effectuée au mois d'AOUT de M. DAMAS de réduire son temps de travail pour un temps partiel corrélée à une baisse des subventions du CRENC, après de nombreuses discussions et rencontres, un accord de réduction de son temps de travail à mi-temps a été finalisé .
- D'autre part la rédaction d'un avenant à son contrat a permis de définir et donc de rédiger clairement ses missions, ses horaires de travail, la rédaction de rapports d'activité et leur fréquence, etc... ce qui n'était pas le cas dans son contrat précédent.

Lecture est faite de l'essentiel de ce contrat dont les principales missions qui sont les suivantes :

- Structurations, détections et encadrements des cavaliers des cercles.
 - Sélections des cavaliers des déplacements soumises à l'approbation du bureau du CRENC après avis du président de la commission CSO.
 - Animation de la formation continue des enseignants de la Nouvelle Calédonie selon demande.
 - Veille Juridique Fédérale
 - Mise en place et surveillance de l'application des règlements fédéraux
 - Supervision et soutien des commissions du CRENC
 - Formations et supervisions des jurys
 - Encadrement des championnats territoriaux
 - Suivi des classes CHAM avec la DTJS
 - Et toute autre activité en rapport avec l'objet du Comité Régional d'Équitation de Nouvelle Calédonie.
-
- Ce poste sera rémunéré sur la base d'un mi-temps de travail effectif avec la possibilité d'heures complémentaires c'est-à-dire non soumises à une majoration du tarif horaire.
 - Ses journées de travail seront : Les matins des Lundi , mardi et vendredi et le jeudi toute la journée.
 - Ce mi-temps débutera le 01 Janvier 2020 d'une part pour permettre à M. DAMAS de solder les congés annuels auxquels il a droit et d'autre part pour rester conforme à notre budget et financement 2019 pour ce poste.
 - M. DAMAS doit démissionner du poste de président de la commission CSO.

Cette modification budgétaire va permettre de financer d'autres projets de développement du CRENC ou des structures. Il est important d'anticiper la réduction à venir des subventions.

Après discussions entre les membres du comité aucune objection ni opposition à cette modification ne sont à noter ni exprimées.

2. les sélections pour les déplacements hors territoire

Le cahier des charges existant va être affiné.

La commission CSO devra faire sur ce sujet des propositions avec le soutien du CTE

Le comité devra ensuite valider ce cahier des charges révisé.

3. réunion des enseignants le 9 décembre prochain.

4. projet d'une journée des Assises de l'Équitation Calédonienne fixée au 29.02.2020.

Cette journée sera constituée d'ateliers de réflexion et de travail avec un animateur et un rapporteur par atelier. Buffet le midi. Fin des travaux et synthèse l'après-midi avec rendu de conclusions.

Seront invités : les cavaliers, parents de cavaliers, enseignants, dirigeants de structure, etc...

5. journée "tous à cheval" :

Le CRENC est dans l'attente d'un retour des clubs pour reconduire ou non cette journée.

6. Déplacements 2020 et semaine du cheval

⇒ ***Le comité valide à l'unanimité la reconduction des déplacements Western, Tahiti, Nouvelle Zélande, France et l'organisation de la semaine du cheval 2020.***

CALENDRIER 2020

Plusieurs propositions sont faites mais nécessitent encore des modifications pour essayer de trouver la cohérence nécessaire.

Renaud DEJEAN souhaiterait que le calendrier commence plus tôt dans l'année et que des concours puissent continuer après la semaine du cheval afin de soutenir l'activité des clubs.

Le comité est favorable à cette proposition tout en gardant à l'esprit que le mois de février est souvent neutralisé par les vacances scolaires, la remise au travail préalable et nécessaire des chevaux et le temps climatique.

Dans l'ensemble, le calendrier 2020 laissera beaucoup de week-ends de libres permettant de pouvoir reporter plus facilement des concours qui le justifieraient, et aux structures d'organiser d'autres activités d'animation.

Renaud DEJEAN se porte volontaire pour adresser une proposition à Dominique ROESNER et Sarah PELLETIER, pour un travail en collaboration, qui devra ensuite être validée par mail par le comité.

DATE de l'AGO 2020

⇒ ***Le comité valide à l'unanimité la date du vendredi 27 mars 2020 à 18 heures au C.I.S.E***

Il est rappelé aux clubs associatifs que leur AG devra avoir eu lieu avant cette date.

SEMAINE DU CHEVAL 2019

Les gens sont globalement contents. Un débriefing a eu lieu la semaine dernière permettant de lister les points que nous pourrions encore améliorer.

DEPLACEMENT EN NOUVELLE ZELANDE

Il aura lieu du 15 au 31 janvier 2020.

Sélectionnés :

Loïc ZITZMANN, Anna RICHIER, Anaïs GAUDE, Maxime JOSSE et Jérémy GIOVANELLI.

Bien que Thibaut souhaitait les accompagner, M. FARDEAU compte tenu de sa situation familiale, le lui a refusé.

Suite à la demande de Renaud Dejean concernant l'accompagnateur, le Président répond qu'il a fait le choix de M. Vincent CHASTRUSSE, BEES 2, avec une grande expérience de ce type de déplacements, et qu'il a accepté de remplacer bénévolement Thibaut DAMAS.

⇒ *Pas d'objection particulière formalisée par les membres du comité.*

PROPOSITION du GROUPE de TRAVAIL SF de l'UPRA

Le groupe de travail SF de l'UPRA propose des modifications du circuit jeunes chevaux. Après lecture du document déjà transmis au comité, ces modifications nécessitent des ajustements et des rencontres avec l'UPRA sur ce sujet permettant de clarifier ces propositions et de définir qui prend en charge un certain nombre de points.

Ces propositions seront transmises à la commission CSO et au CTE pour avis avant réponse au Président de l'UPRA.

DIVERS

1. courrier du "Regroupement Avenir Équitation"

Cette lettre sollicite une réunion avec les membres du bureau du CRENC.

Elle émanerait de dirigeants de structures sans aucune autre précision ; elle n'est pas signée, et ne précise pas l'objet de la rencontre.

⇒ *Le comité valide à l'unanimité une réunion convoquant tous les dirigeants de structure.*

2. Mise en conformité du comité au regard des statuts

- Le bureau ne comprend que 3 personnes au lieu de 4 dont un membre fléché Poney.

Jean François MEYER remplit cette condition et propose sa candidature ainsi que Renaud Dejean qui en conséquence doit modifier son fléchage et qui finalement retire sa candidature.

⇒ *Le comité valide la candidature de JF MEYER à l'unanimité des personnes présentes.*

- Un membre du comité ne peut pas être Président d'une commission.

Les modifications suivantes sont proposées :

- Commission Western : M. Sébastien LASBLEIZ succèdera à Mme Céline LASBLEIZ
- Commission Derby : M. Yann FORAY succèdera à Mme D. ROESNER
- Suppression de la commission Tourisme Équestre qui n'a pas lieu d'être.

⇒ *Le comité valide à l'unanimité ces modifications.*

Fin de la réunion à 21H40.

VALIDATION du COMPTE RENDU par le Comité Directeur

- *POUR : 9 voix*
- *CONTRE : 2 voix*
- *ABSTENTION : 0*
- *NON REPONSE : 0*

Marie Pierre CHAVANEL
Présidente Secrétariat Général
et Administration

Sarah PELLETIER
Secrétaire Générale

Vincent FARDEAU
Président